COMPAGNIE DES ARCHERS DE LAUSANNE

1000 Lausanne

http://www.archers.ch/

COTISATIONS

Finance d'entrée (unique)

- Jusqu'à 20 ans par personne Fr.100.
- Plus de 20 ans par personne Fr.200.-

- Excepté pour les conjoints(es) et les enfants de membres de la CAL

Cotisation et obligations annuelles

Archers qui commence aux centre et sans acces au club (max jusqu'à U15)

U11 : 108 CHF

U15 (centre) : 108 CHF

Membres reguliers

U15 / Club : 193 CHF

En plus de la cotisation participation minimum de 3 heures aux travaux de la CAL

U18 : 283CHF

U21 : 283 CHF

En plus de la cotisation participation minimum de 12 heures aux travaux de la CAL

U50 +50+ 438CHF

65+ 328 CHF

En plus de la cotisation participation minimum de 6 heures aux travaux de la CAL

Membres passifs	SwissArchery	Fr 118.-
	Club	Fr 70.-
		Fr 188.-

Facultatif :

Dépôt pour une clé personnelle Fr 100.-
(Accès local de tir de Bellerive et club-house de Vidy

Version du : 25 novembre 2024 suite à l'assemblée générale de SA et en vigueur pour le 1 janvier 2025